

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,

5 décembre 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS à l'ouverture de la séance : Mesdames et Messieurs Cyril BRUZZESE – Sylvie DESCHAMPS – Clémentin FIGUET – Corinne JOURDAN – Nathalie LACOSTE – Béatrice MOULIN-MARTIN – Yannick PAQUE – Jean-Luc PETIT – Patrick RAMON - Pascal ROUSSET - Kenan SOLMAZ – Geneviève TABARET -Hélène TALARCZYK – Marie-Dolorès THUDEROZ - Claude VARENNES - Jérémie VIAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :  
EN EXERCICE :27  
PRÉSENTS : 16

PROCURATIONS: 6  
VOTANTS : 22  
POUR : 22  
ABSTENTION: 0

Avaient donné procuration : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre PODKOWA (pouvoir à Yannick PAQUE) – Emilie RATTON (pouvoir à Corinne JOURDAN) – Sébastien BIZET (pouvoir à Jean-Luc PETIT) – Fatima BENKHEIRA (pouvoir à Jérémie VIAL) – Jessica ROSINET (pouvoir à Clémentine FIGUET) -Annie MONNERY (pouvoir à Kenan SOLMAZ)

CONTRE : 0  
N° 2024-79

Etaient absents excusés : Madame et Messieurs Serge BERNARD – Yann FLAMANT -Willy GABRIEL - Ilyes TELALI - Eliane GEOFFROY

M Cyril BRUZZESE a été élu secrétaire de séance

### **OBJET DE LA DELIBERATION : Modification de dénomination d'une régie**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales autorisant le maire à créer (modifier ou supprimer) des régies communales;

Vu la délibération 2022-98 ayant créé une régie de dépenses -recettes « périscolaire » ;

Considérant que cette régie n'est mobilisée que sur les activités du service « prévention »,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés**

- **DECIDE** de modifier l'article 1 de la délibération 2022 comme suit :

#### Article 1

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 il est institué une régie mixte de recettes et de dépenses « prévention », installée à la mairie de Beaurepaire Isère 28 rue Français

- **CONFIRME** que les autres caractéristiques de la régie sont conservées à l'identique

Le Maire  
Yannick PAQUE

